

Cabinet du Président

Monsieur Jean Verger,
Président du Conseil de
développement du Pays de Lorient
1, rue Fulvy
56100 Lorient

Le 22 mai 2018

Objet : Saisine du Conseil de Développement relative aux centralités

Monsieur le Président,

Le sujet de la revitalisation des centres-villes est un sujet d'actualité. Souvent traité de manière sectorielle au travers d'une politique publique spécifique, la question de la centralité ne faisait pas l'objet jusqu'à récemment, d'un questionnement plus large, d'un traitement global.

Depuis maintenant quelques années, des initiatives ont vu le jour pour s'interroger sur le sujet des centralités, leur dynamisme, leur enjeux. Ainsi en juin 2016 à Saint Briec, l'EPFR et la région Bretagne ont réunis plus de 800 personnes sur le thème « revitalisons nos centres-bourgs ». Plus récemment, c'est le projet de loi ELAN qui intègre le développement des centralités comme un enjeu majeur et le rapport Marcon relatif à la revitalisation commerciale des villes petites et moyennes qui interroge un certain nombre de fonctions des centralités. Plus proche de nous le conseil économique, social et environnemental régional de Bretagne a publié en octobre 2017 un rapport intitulé « centres bourgs et centres-villes de Bretagne ; réinventons les centralités ! ».

Ce sujet est clairement d'actualité et illustre bien la nécessaire transversalité qu'impose un questionnement sur les centralités. Le sujet des centralités a ainsi clairement été indiqué comme un axe prioritaire du nouveau Schéma de Cohérence Territoriale sur l'ensemble de ses dimensions : habitat, commerces et services à la personne, emplois, équipements,...

L'agglomération de Lorient travaille d'ores et déjà fortement pour conforter les centres-villes et les centres-bourgs qui la composent : travail en matière d'habitat dans son PLH, projet Triskell qui dessert les quartiers les plus denses en population avec un TCSP, inscription des centralités dans le SCOT et préservation des dynamiques commerciales de cœur de ville,...

Les élus communautaires souhaitent donner une nouvelle dimension à leur réflexion en matière de centralité : l'agglomération lorientaise dispose d'atouts avec une centralité forte autour de Lorient, mais également avec un tissu de centres-villes et de centres-bourgs dotés de services à la population pertinents. Il est donc opportun de s'interroger actuellement sur le devenir de ces centralités, les enjeux auxquels elles vont être confrontées et des pistes de réflexion pour leur évolution.

C'est en ce sens que l'agglomération questionne le conseil de développement au travers de la présente saisine. Il est demandé que le conseil de développement du pays de Lorient examine le sujet des centralités sur notre territoire, afin de proposer une réflexion sur leur évolution et leur devenir. Ce travail nécessite une nécessaire prise en considération dans son analyse et ses propositions, des différents niveaux de centralités définis dans le SCoT (cœur d'agglomération, centres-villes et centres-bourgs, quartiers). La réflexion portée devra en outre :

- Tenir compte des acteurs et des outils existants tant sur notre territoire, qu'à l'extérieur
- Prendre en compte des expériences réussies d'autres territoires (régionaux, français, voire européens...)

- Prendre en compte les démarches engagées au sein de l'agglomération et des communes et de tout opérateur pertinent sur le territoire.

Idéalement cette saisine pourrait être livrée d'ici à la fin de l'année 2018.

Je me tiens à votre disposition pour échanger si besoin sur cette saisine, et vous en souhaite une bonne réception.

**Le Président
Norbert Métairie**

